AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND

(Tél. 95-10 et 97-11, Postes 260 et 263)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503.17

SUPPLEMENT N°2 au BULLETIN N° 22 de JUILLET 1962

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU .- Département du PUY-DE-DOME

Dans les Vignes non traitées depuis notre avis du 2 juillet 1962, effectuer un traitement avant la fin de cette semaine.

Ailleurs (vignes intéressées par nos avis des 29 juin, 6 juillet et 19 juillet), n'effectuer ce traitement que début Août.

Autres départements

Dans les vignes traitées conformément à notre avis du 6 juillet (traitement à effectuer avant le 12), intervenir dans la première semaine d'Août, afin d'assurer au maximum l'aoûtement du bois et la conservation du feuillage.

Partout, tenir les Vignes soigneusement rognées.

BLACK-ROT .-

Dans les Vignes intéressées, traitées convenablement, la maladie ne présente actuellement aucun caractère de gravité. De plus, ces vignes sont parfaitement indemnes de Mildiou.

N'effectuer un traitement que dans la semaine du 6 au 10 Août (rappelons que le Black-rot peut se développer après la véraison).

VERS DE LA GRAPPE .-

Dans les Vignes où des attaques notables auraient été observées en première génération, effectuer un traitement avant la fin de cette semaine, de préférence par poudrage.

Pour les Viticulteurs qui se proposent d'utiliser un produit du type dit curatif (Parathions, Diazinon, Malathion, Chlorthion, Trichlorfon, E.P.N., Mévinphos ou Azinphos), retarder ce traitement de quelques jours.

INFORMATIONS

VIGNE

OIDIUM .-

Nous rappelons qu'en cas d'attaques graves, une pulvérisation au Permanganate de potasse (125 g par hl) effectuée avant "soufrage" donne de bons résultats.

Cette maladie doit être attentivement surveillée.

POMMES DE TERRE

MILDIOU .-

Partout où les dernières pluies ont été importantes, il est conseillé d'effectuer, dès que possible, un traitement contre le Mildiou sur les variétés sensibles dans les cultures où il y a intérêt à prolonger le plus possible la végétation (variétés tardives, cultures destinées à la production des plants....).

S'il y a lieu, intervenir contre le DORYPHORE

Clermont-Ferrand, le 25 Juillet 1962.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux
P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de Clermont-Ferrand
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P55

Tirage N°406 du 25 juillet 1962 - 2.000 exemplaires - Abonnement 1962 - Expédition N°15.